



LIVRET D'ACCUEIL AJA

SAISON 2024 - 2025



Accès au stade



Valable pour les Bus, J9 et VL

SORTIE AUTOROUTE AUXERRE NORD



Valable uniquement pour les VL

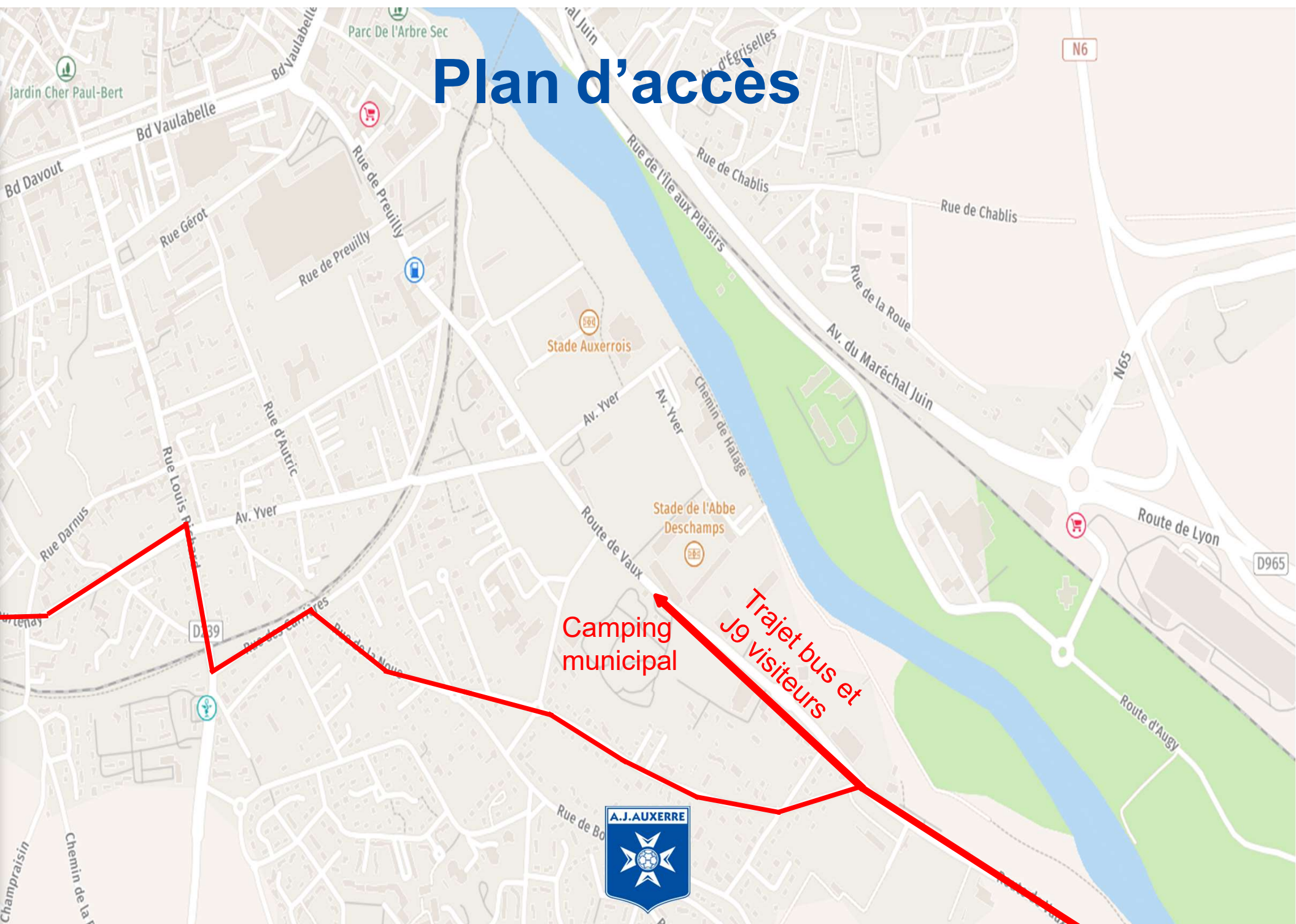
SORTIE AUTOROUTE AUXERRE SUD

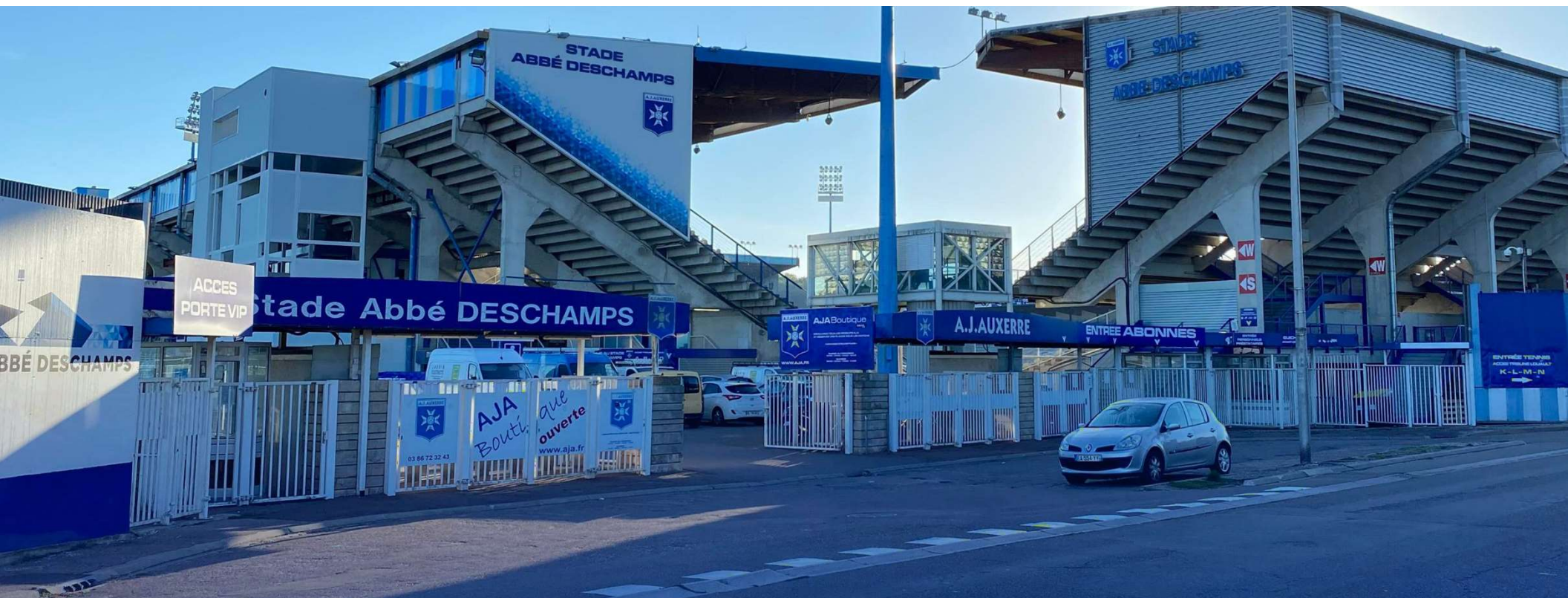
- Arrivée entrée Auxerre (rond point Brico Dépôt)
- Suivre la direction de l'hôpital (Bvd de Verdun)
- Boulevard Lyautey
- Avenue Pierre Larousse
- Rue de la Noue jusqu'au Rugby Club Auxerrois
- Route de Vaux
- Stationnement au pied du secteur visiteurs sur la route de Vaux pour bus et J9
- Stationnement sur les parkings environnants pour les VL

- Arrivée au rond point d'Auxerrexpo
- Suivre la direction d'Augy
- Suivre la direction de Vaux
- Route de Vaux
- Stationnement sur les parkings environnants



Plan d'accès





Il est important de bien préciser aux sections de supporters se déplaçant en bus, que des dispositions doivent être prises en compte (nb de chauffeur(s) adapté) afin de pouvoir repartir dès la fin de la rencontre

Le Stade Abbé Deschamps a été inauguré en 1918 et possède une capacité totale de 17 500 places

Adresse : Route de vaux
89 000 AUXERRE



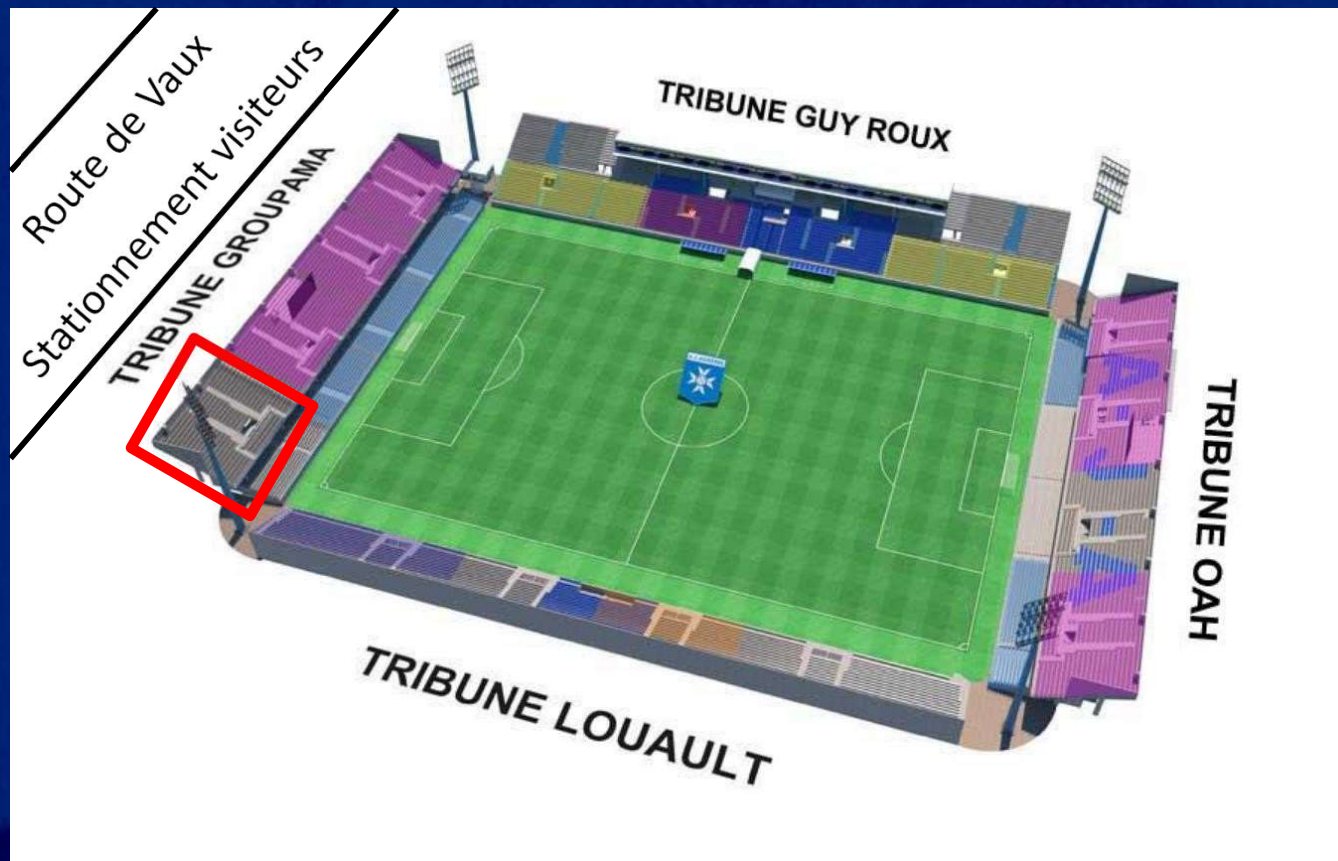
Accès stationnement visiteurs : Route de vaux, en face du terrain de camping, au pied du secteur visiteurs dans une zone hermétique

Guichet et accès tribune visiteurs



Le guichet et l'accès tribune visiteurs sont situés route de Vaux, en face du camping municipal

Plan des tribunes



Les supporters visiteurs sont accueillis en tribune Groupama section T (emplacement entouré en rouge) et ouverture de la section O si affluence importante



Contrôle de sécurité

Billetterie activée sur demande *(CB, chèque et espèces autorisés)*

Les palpations de sécurité sont effectuées par un prestataire de sécurité privée et les stadiers de l'AJA dûment agréés pour effectuer cette mission

Les forces de l'ordre sont régulièrement en appui à l'arrière de la palpation et peuvent procéder à leur initiative à une seconde palpation

Le matériel d'animation des sections de supporters est autorisé dans le secteur visiteurs *(sous réserve de l'obtention de l'ensemble des demandes en amont)*

Les tifos **seront soumis aux dispositions réglementaires**
(PV feu justifiant d'un classement M2)

Tout objet **interdit et non dangereux** pourra être déposé dans la consigne

Toute tentative d'introduction de stupéfiants, d'engins pyrotechniques, d'alcool, d'armes ou autres objets dangereux fera l'objet d'une interpellation et d'une mise à disposition aux forces de l'ordre



Configuration du secteur visiteurs

Le stationnement du secteur visiteurs ouvrira **2h** avant le début de la rencontre (*sauf cas particuliers*)
De même pour l'espace visiteurs, l'accès vous y sera autorisé **2h** avant le début de la rencontre (*billetterie + tribune*)

Le prix du ticket est **fixé à 10 €** suite à l'instauration d'un tarif unique par la LFP
Des toilettes seront mis à votre disposition dans l'espace visiteurs

Les bus et J9 supporters visiteurs sont invités à stationner route de Vaux, le long du trottoir, côté stade, en face du camping municipal



Configuration du secteur visiteurs

La sectorisation du secteur visiteurs est tenue par des agents de sécurité

L'accès au stationnement est **interdit** jusqu'à la fin de la période de rétention (environ 30 min, en moyenne)



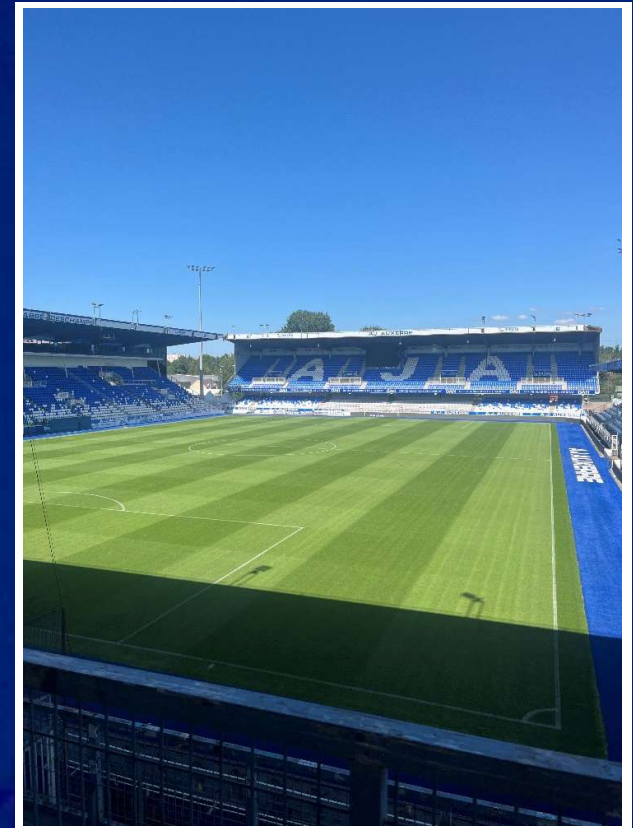
Vue depuis le terrain

Capacité du secteur visiteurs :

- Niv.0 = 410 places
- Total = 880 places

Dimensions du secteur visiteurs:

- Basse : L16m x H7m
- Haute: L16m x H12m



Vue depuis la tribune

Liste objets interdits



Il est interdit d'introduire dans le stade les objets ou articles suivants :

- Banderoles, insignes, signes ou symboles, badges, tracts ou tout autre support à caractère discriminatoire ou dont l'objet est d'être vu par des tiers à des fins politiques, idéologiques, philosophiques, injurieuses, publicitaires ou commerciales ;
- Les engins et articles pyrotechniques et en particulier : les cierges magiques, les torches et bougies, les feux de bengale, les pétards, les bombes fumigènes, les fusées et les stroboscopes ;
- Toute boisson alcoolisée ;
- Tout objet susceptible de servir de projectile, de constituer une arme, de mettre en péril la sécurité du public et/ou des acteurs de la rencontre, ou de troubler le déroulement de la manifestation, en particulier : les armes (couteaux, objets tranchants, revolvers...), les outils, les objets en verre, les casques, les cornes de brume, les hampes rigides et de gros diamètre, les fagots de drapeaux, les barres, les boîtes métalliques, les bouteilles peu importe leur contenance et leur matière, les contenants à bouchon (gourdes...), les pointeurs laser, les poudres, les confettis, le papier toilette, les vuvuzelas et les piles ;
- Les animaux, à l'exception des chiens guides d'aveugle et d'assistance à la personne, tels que définis à l'article R241-23 du code de l'action sociale et des familles ;
- Les engins de déplacement personnel motorisés (gyropode, monocycle, hoverboard etc) ou non motorisés (skateboard, rollers, trottinette etc), tels que définis à l'article R311-1 du code de la route ;
- Tout article de puériculture, tels que définis à l'article 2 du décret n°91-1292 du 20 décembre 1991 ;
- Tout élément permettant de dissimuler le visage (cagoule par exemple), à l'exception des masques antiprojections constituant des dispositifs médicaux au sens de l'article L5211-1 du code de la santé publique ;
- Les appareils sonores de volume à haut débit.

Tout détenteur d'un billet est informé qu'il est susceptible d'être filmé dans le stade ou lors de l'accès à celui-ci dans le cadre des mesures de vidéosurveillance.

Quiconque aura enfreint l'une ou plusieurs de ces interdictions sera passible de poursuites judiciaires et sera susceptible de se voir infliger une mesure d'interdiction judiciaire ou administrative de stade conformément aux dispositions du code du sport (articles L332-1 à L332-16) relatives à la sécurité des manifestations sportives.

(Mise à jour juillet 2024)

En complément des objets interdits habituels, les sacs à dos, sac à main, sacoches, bananes etc. sont également interdits dans le secteur visiteur du Stade Abbé Deschamps

Validation du matériel



Référent Supporters
Mathieu DELAHOUSSE
06 27 91 62 69
m.delahousse@aja.fr



LISTE DU MATÉRIEL

- A J-7 maximum :
Merci de transmettre la liste du matériel des supporters visiteurs au Référent Supporters de l'AJA



LISTE DU MATÉRIEL

- Jour de match :
Vérification de l'ensemble du matériel avant l'entrée en secteur visiteurs par les ADS



L'accueil des SSH



Afin de faciliter l'accueil des **Supporters en Situation de Handicap**, merci de nous préciser notamment la nature de l'handicap : fauteuil roulant, sous assistance respiratoire...



Les SSH en fauteuil roulant seront positionnés au niv.0 de la tribune Louault (portes L et M) avec une assistance dédiée



Le stationnement et la prise en charge se feront dès la sortie des bus



Concernant l'accès dans le stade, l'accompagnant bénéficiera d'un titre d'accès gratuit afin d'assister à la rencontre



Commodités

Le secteur visiteurs dispose de sanitaires

Nos buvettes acceptent les moyens de paiement en CB & espèces

Produits disponibles :

- Sandwich Parisien (jambon) : 4 €
- Sandwich Rosette : 4,50 €
- Sandwich Fromage : 4 €
- Sandwich Poulet (halal) : 4,50 €
- Tropic 50cl : 3 €
- Coca Cola, Fuze Tea, Fanta et Sprite 50cl : 4,50 €
- Powerade 50cl : 5 €
- Eau plate 33cl : 2 €



Dégradations

A la suite des observations faites lors des visites d'entrée et de sortie par le délégué de la rencontre, une refacturation des possibles dégradations, basée sur le bordereau de prix unitaires, sera envoyée au club dans les 30 jours suivant la rencontre.



DEGRADATIONS	BPU
Dégradations en tribune	Sur devis
Dégradations filets	Sur devis
Dégradations sanitaires (Plomberie, portes, matériel ...)	500 €
Détériorations sanitaires (Graffiti, tags...)	1 000 €
Stickage du parcage	300 €
Tifo confettis	650 €

Contacts

Ludovic HEURLEY - Responsable des Opérations
l.heurley@aja.fr - 06 80 12 39 63

Jean-Paul SPRIMONT - Responsable Sécurité
jp.sprimont@aja.fr - 06 79 12 10 23

Bastien THIERRY - Responsable Billetterie
b.thierry@aja.fr - 06 59 01 92 68

Mathieu DELAHOUSSE - Référent Supporters
m.delahousse@aja.fr - 06 27 91 62 69



**AU PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR
AU STADE ABBÉ DESCHAMPS**

